

# La Lettre



## du Groupe Front de Gauche Région Midi-Pyrénées

Supplément novembre 2010

**Assemblée plénière du 08 novembre 2010  
Interventions et vœux à l'initiative du Groupe Front de Gauche**

### - Interventions

#### **Intervention sur les orientations budgétaires 2011 de Marie-Pierre Vieu :**

Monsieur le Président, Chers collègues,

Nous abordons la construction du budget régional pour 2011 dans un contexte social et politique inédit sur lequel nous ne pouvons faire l'impasse.

L'ampleur du mouvement social sur les retraites, sa durée, son niveau de contestation, son rejet d'un pouvoir qui a choisi de bafouer la démocratie sur cet enjeu majeur pour l'avenir de nos concitoyens, son refus d'une réforme vécue comme une nouvelle concession faite aux plus nantis : tout atteste que le débat en cours est loin d'être terminé.

D'autant qu'il pose la question fondamentale de la solidarité et du partage des richesses produites, dans une France minée par les inégalités.

Comme en échos de ces chiffres, on retrouve Continental Midi-Pyrénées, théâtre d'un bras de fer engagé par la direction du groupe allemand sur la question des salaires en contrepartie d'un plan garantissant l'emploi jusqu'en 2015.

On retrouve encore Molex au cœur de l'actualité régionale de ce week-end, avec l'hommage rendu aux 283 anciens salariés par le curé de Villemur sur Tarn. Le gouvernement tente d'enterrer le problème ; Fillon fustigeant la transgression des règles élémentaires de droit par l'entreprise américaine tandis que les ministres du travail et de l'industrie négocient et cautionnent au nom du sauvetage de trente emplois.

Ces exemples que je viens d'évoquer ne sont pas anecdotiques mais ils viennent appuyer l'idée que dans le contexte sans précédent de crise sociale, politique, environnementale, institutionnelle, crise de la légitimité du pouvoir en place, nous ne pouvons banaliser l'adoption du budget 2011.

Il sera le premier de la nouvelle majorité régionale, et interviendra alors même que notre région a été avec PACA, celle où la mobilisation contre la réforme des retraites a été la plus forte et les manifestations les plus puissantes confirmant au plan social, dans la rue comme

dans la grève, toute la détermination qui s'est déjà manifestée, dans le score sans appel de la gauche aux élections régionales de mars 2010.

Cela nous confère la responsabilité d'être à la hauteur du mandat populaire qui nous a été confié et vient encore d'être confirmé dans une épreuve de force dont le pouvoir ressort affaibli : celle de positionner notre institution pour amplifier cette dynamique sociale et politique créées ainsi que pour peser dans le bras de fer qui nous oppose au gouvernement.

Cela, notre groupe du Front de gauche vous l'a signifié dans un courrier, Mr le Président, que nous avons ensuite rendu public. Nous y écrivions notamment, que « ce budget doit révéler un engagement politique et public fort de notre majorité. Qui exprime tout à la fois notre refus de la logique destructrice dans laquelle le pouvoir UMP entend nous faire entrer. Qui use de tous les leviers à notre disposition pour contraindre au recul un gouvernement affaibli et discrédité. Qui en appelle à une riposte commune de l'ensemble des Régions dont les électeurs et les électrices ont confié la direction à la gauche ».

C'est pourquoi d'ailleurs nous étions, et restons favorables à repousser son vote après décembre, au premier trimestre 2011 : afin de se donner les moyens d'une véritable implication populaire bâtie sur un débat démocratique, transparent et public.

Nous sommes très conscients du corset dans lequel le gouvernement entend enfermer notre discussion budgétaire : réductions drastiques des moyens alloués aux collectivités territoriales, perte de leur autonomie fiscale, volonté de la droite de les transformer en simples relais des réformes gouvernementales, recentralisation autoritaire des pouvoirs niant le développement d'une véritable souveraineté populaire.

Mais sauf à imposer un rapport de force qui passe par l'action conjointe des régions de gauche et la mobilisation de la population, nous entrerons dans la logique d'austérité imposée par le pouvoir, celle d'une rigueur qui nous amènera à être nous mêmes les artisans du nivellement vers le bas de toutes nos politiques sociales, culturelles et citoyennes jusqu'au risque de dénaturer notre politique régionale.

**Notre Région Midi-Pyrénées doit alors avoir l'ambition de mener cette bataille et contre offensive à la politique de la droite et de ses représentants.**

Cela commence par le refus de payer ou de faire l'avance à la place de l'Etat ; par sa non-participation également à des dépenses qui ne sont pas de son ressort.

Un mot sur la convention de financement de la LGV Bordeaux-Tours et la proposition dans la DM2 d'une autorisation de programme d'objectif de 102,387M€ qui se déclinera suivant le plan de financement par l'inscription annuelle des autorisations de programme et des crédits de paiement, lors des votes des budgets primitifs futurs. Pour signifier que le groupe Front de gauche est favorable à la confirmation de l'engagement de notre région, dans les conditions et la hauteur à laquelle il a été discuté depuis le départ. Nous voterons la DM2.

Cependant nous rappelons qu'il ne doit pas s'agir pour la région Midi-Pyrénées ni de se substituer à l'Etat et d'entrer dans la logique de privatisation du rail qu'il tente de mettre à l'œuvre au travers du Partenariat Public-Privé instauré pour la part de financement qui lui revient ; ni d'ailleurs de se substituer ou de suppléer à une autre région ou collectivité locale. J'ajouterai, que dans le rapport de force actuel, d'accélération des pressions libérales, à l'échelle nationale comme européenne, nous serons amenés à remettre à plat ce dossier. Sinon nous risquons fort de devenir les otages de cette politique de libéralisation des services voulu par le traité de Lisbonne.

Charles Marziani ré-interviendra sur le sujet.

De plus, nous continuons à refuser d'utiliser la TIPP comme la part supplémentaire stipulée par les articles 11 et 12 de loi Grenelle 2, pour financer des infrastructures de transport durables.

Martine Pérez reviendra sur la question ; je me contenterai ici de dire que nous refusons le principe de faire payer au contribuable de Midi Pyrénées, au premier desquels les plus fragilisés par la régression sociale que nous vivons, le prix du désengagement de l'Etat, pire sa volonté de pressuriser un peu plus le pouvoir d'achat de nos concitoyens pour financer ses choix de privatisation.

Pour notre part, nous sommes favorables à chercher ailleurs les marges de manœuvre budgétaires nouvelles qui permettront une augmentation de nos recettes et à porter publiquement la revendication de ressources supplémentaires, mettant l'Etat face à ses responsabilités: versement transport généralisé revendication que le congrès de l'ARF vient de reprendre à son actif, dotations indexées sur le coût réel des charges, remboursement des sommes non compensées dans le transfert de compétences.

Mes collègues d'Aquitaine ont fait la proposition de la mise en place d'un emprunt citoyen et solidaire dont les recettes pourraient être fléchées par exemple sur le redéploiement des services publics. Ce sont là des réflexions à poursuivre.

**Enfin, il est essentiel que le budget 2011 porte la marque d'une politique régionale clairement ancrée à gauche.**

Qui maintienne le développement de l'emploi comme priorité régionale. Nous souhaitons, à ce sujet, que notre assemblée puisse rapidement établir un bilan exhaustif, clair, transparent, et contradictoire des différents dispositifs à l'œuvre en matière d'intervention économique.

Nous réitérons notre exigence de conditionner les aides régionales à des critères sociaux, environnementaux et humains ; de favoriser sur ce dossier l'information des salariés au travers de leurs organisations syndicales et de leur CE. Il est indispensable de valoriser auprès des salariés l'utilisation de l'argent public.

(Une politique régionale) Qui favorise un développement humain durable ce qui nécessite un soutien massif aux filières agricoles de production locale et aux circuits courts. Nous avons commencé à développer cette question lors de la dernière mandature ; elle demande un effort soutenu. D'autant qu'en point d'appui des services publics, elle participe de la préservation d'un aménagement du territoire équilibré, reposant sur les principes d'égalité et de citoyenneté.

(Une politique régionale) Qui préserve son choix d'une action soutenue en matière de culture, politique de la ville, éducation populaire, jeunesse, social, sport et prenne le parti pris d'un traitement reposant sur une action privilégiée en direction des plus démunis de nos concitoyens.

(Une politique régionale) Qui œuvre sans relâche pour la préservation, la modernisation et renforcement des services publics, premiers promoteurs de l'égalité de droits ; j'ai en tête plus particulièrement la question du devenir des hôpitaux publics dans notre région au cœur aussi de mobilisations actives avec la tenue des conférences territoriales de la santé.

(Une politique régionale) Qui fasse le choix d'une démocratie active, partagée. Je crois avoir été explicite sur cette question.

Voilà Monsieur le Président et Cher(e)s Collègues, les quelques remarques et propositions que nous souhaitons vous faire pour un budget offensif, solidaire et durable.



## Intervention sur la TIPP de Martine Perez :

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Concernant une nouvelle augmentation de la TIPP, nous ne pouvons déconnecter le débat d'un contexte politique plus général, celui de la réforme à marche forcée de Nicolas Sarkozy, de son gouvernement, du MEDEF, contre les collectivités territoriales.

Il s'agit de déposséder les élus de leur capacité à mener des politiques publiques, de les obliger à accepter les plus injustes et de les faire payer aux populations.

La question qui nous est posée est claire. Alors que la majorité des régions sont à gauche, doit-on se contenter d'une protestation verbale ou s'assumer comme véritables pôles de résistance ?

Le Grenelle de l'environnement stipule que cette nouvelle augmentation de la TIPP est destinée à financer les transports durables en l'occurrence pour notre région uniquement la LGV. Cela peut donner à réfléchir, d'autant qu'avec les réformes du gouvernement, les régions n'ont plus aucune autre ressource fiscale. Sauf, qu'il s'agit encore une fois d'une mesure socialement injuste puisqu'elle conduira à prendre toujours dans la poche des mêmes, de taxer l'automobiliste quelle que soit sa situation sociale, et on sait que ce sont les travailleurs les plus touchés, notamment en zones rurales. Les décisions du Grenelle de l'environnement sont loin d'être respectées et ne demeurent qu'un prétexte.

Où en est-on de la décision de développer le trafic fret par rail ?

C'est le contraire qui se met en place, 4 000 km de voies ferrées sont menacées de fermeture, par exemple une grande partie de l'Aveyron est concernée, ce qui augmentera le trafic routier et désertifiera les bassins d'emplois.

Le groupe Front de Gauche, ne votera pas ce nouvel impôt injuste, car il frappera encore les plus démunis, pénalisera toutes celles et ceux qui n'ont d'autres moyens que leur voiture, y compris pour se rendre sur leur lieu de travail.

D'autre part nous ne pourrions l'utiliser pour répondre à l'urgence aujourd'hui de garantir le maintien et le développement de nos voies existantes.

Nous ne pouvons ici modifier le texte de loi.

Nous vous proposons de nous mobiliser pour obtenir de l'Etat, un paiement transport régional à l'image de ce qui a été mis en place dans la région Ile-de-France. Ainsi et sans prendre encore dans la poche de nos concitoyens, nous pourrions continuer nos efforts afin de développer le transport collectif, oeuvrer au nécessaire et urgent rééquilibrage entre tous les moyens de transports et contribuer à ce que le Grenelle de l'environnement ne soit pas une coquille vide.



## Intervention sur le Plan Climat de Guilhem Serieys :

Monsieur le Président, Chers Collègues

Les élus Front de Gauche ont déjà exprimé leur volonté de s'associer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan climat ambitieux.

Et de l'ambition il en faut, car l'écologie a bien besoin de volontarisme politique.

L'écologie, en effet se pense sur le long terme. Pas le court terme du privé et des intérêts économiques mais le long terme de l'intérêt général.

Nous voterons les mesures proposées visant l'installation de panneaux photovoltaïques sur nos lycées.

Points positifs : créations d'emplois induits, les modules seront fabriqués à Toulouse, la région a décidé de privilégier les fournisseurs locaux.

Deux remarques sur le dispositif proposé aujourd'hui :

1 - une action sur l'énergie renouvelable, sur le photovoltaïque, si elle va dans le bon sens, ne change rien au problème climatique si nous n'investissons pas dans le même temps sur la sobriété et l'efficacité énergétique, y compris dans les lycées.

Quelles actions sur la sobriété ? Quelles actions d'adaptation ? La question de l'isolation des toitures accueillant les panneaux doit être une priorité.

2 - le plan climat pourrait être un formidable moyen de faire de l'éducation populaire. En effet la question écologique démontre qu'il existe un intérêt général humain qui n'est pas celui de la somme des intérêts particuliers.

Nous avons un besoin absolu de mobiliser la population pour définir cet intérêt général.

Et nous avons besoin de moyens politiques. L'écologie ne peut pas être traitée par ceux qui ont pour objectif premier de faire des profits !

Ils sont prêts à tout pour rentabiliser le travail, et on le sait, la recherche effrénée du profit se fait toujours par l'exploitation, celle des hommes et celle des écosystèmes.

C'est le principe même du moteur productiviste qui domine notre système économique.

Personne ne peut croire que c'est en s'associant à des groupes privés qu'on va sauver les conditions de la vie humaine, ça s'appelle le libéralisme vert et c'est au mieux une fable destinée à endormir les esprits.

La mesure votée aujourd'hui est fort limitée et ne peut se substituer à une volonté politique forte et des politiques publiques radicalement ambitieuses.

D'autant que le climat n'est qu'une partie de la question.

Attention à ne pas perdre de vue les autres urgences : biodiversité, ressources naturelles, fin du pétrole abondant et bon marché, sortie nécessaire du nucléaire, pollution et santé, ..

La transversalité de cette politique de planification écologique est la clé de son succès.

Il est possible de réorienter des moyens existants.

Il s'agit en particulier de conditionner, critériser, l'ensemble de nos interventions à des normes écologiques et sociales – Proposition des élus FDG de Charte écologique et sociale qui devra chapeauter toutes les politiques régionales.

En particulier pour nos interventions sur le développement économique pour organiser la conversion écologique de l'économie, sa relocalisation et le développement des circuits locaux de production, distribution et consommation.

Enfin, plus personne ne peut s'exonérer de la nécessité de lier les questions écologiques et sociales. C'est souvent une seule et même question.

Ce sont les plus démunis qui roulent dans une veille bagnole polluante pour aller bosser, en l'absence de transports collectifs.

Ce sont les mêmes qui vivent dans un logement passoire où l'énergie fuit de partout, sans avoir les moyens de financer l'isolation ou l'installation d'un panneau solaire.

Donc une politique économique ne peut être conséquente si elle ne rompt pas avec la logique du capitalisme, de la financiarisation, du productivisme et avec les inégalités sociales qui vont avec.

En conclusion, si nous voterons pour ce rapport, nous affirmons que la Région doit aller bien plus loin, il faut organiser et mettre en œuvre une politique écologique plus ambitieuse, une politique de radicalité concrète.

Les élus du Front de gauche y veilleront et s'engagent à être toujours, force de proposition.



## - Vœux :

Les vœux ci-dessous ont été déposés à l'initiative de notre Groupe, les autres Groupes de la majorité se sont ralliés à nous, ces vœux ont été adoptés.

Nous avons pour notre part ralliés les deux autres proposés par les autres Groupes de la majorité sur « La carrière de Montmaurin » et « Garantir la transparence et le pluralisme syndical au sein du centre national interprofessionnel de l'économie laitière »

## **Objet : maintien d'un service public de santé de qualité et sauvegarde des hôpitaux de proximité**

La santé est un droit reconnu dans le préambule de la Constitution, un bien commun qui doit rester accessible à toutes et tous, tant autant sur le plan territorial que financier. Aujourd'hui cet accès aux soins et à la santé est en danger.

**Depuis 1995, plusieurs réformes successives ont mis à mal notre système de santé. Son dernier avatar**, la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » du 21 juillet 2009, dite loi Bachelot continue à le démanteler et à mettre à mal l'hospitalisation publique.

**Diminution des taux de remboursement d'examen, de médicaments, augmentation de franchises et de forfaits hospitaliers, pénurie de médecins, absence de politique de prévention, destruction de la médecine du travail, limitation de l'accès aux soins pour les étrangers en situation irrégulière, mise en place de la tarification T2A qui a déstabilisé le financement des hôpitaux publics, toute l'orientation de la politique de santé de ces dernières années a consisté à fragiliser notre système. La volonté est de détruire cet outil de solidarité mis en place par le programme du conseil de la résistance, au profit d'un déremboursement de plus en plus grand, d'une charge plus lourde sur les budgets des familles avec comme finalité de transformer la santé en objet marchand.**

En particulier, la politique purement financière menée à l'encontre des hôpitaux publics est inacceptable car elle ne tient aucunement compte des missions spécifiques qu'ils accomplissent : accueil sans discrimination, sans conditions de ressources et sur l'ensemble du territoire. **Les hôpitaux ne peuvent être placés sur un mode concurrentiel avec les grandes structures privées appartenant à des fonds de pension ou à des multinationales qui investissent dans ces établissements de façon purement spéculative.**

Ainsi, de nombreux hôpitaux ou maternités de proximité situés dans des villes de dimension moyenne sont mis en difficulté par cette politique et menacés de fermeture. Leur personnel, surmené, fait les frais de ces restrictions budgétaires et la population s'y oppose de façon très majoritaire, comme en témoignent tous les sondages effectués. Toutes et tous, usagers, personnels, perçoivent les méfaits de cette politique sur la désertification de notre territoire.

**Tout cela influe bien évidemment sur l'accueil et l'environnement des malades, sur la pénibilité des tâches pour les employés, et en conséquence sur la qualité des soins.**

**La mise en place de l'Agence Régionale de Santé, regroupant soins, prévention et action médicosociale aurait pu être un outil qualitatif d'élaboration d'une politique de santé cohérente. Elle est en train de devenir un outil de destruction du maillage territorial. Au nom d'une « maîtrise comptable », en exigeant pour les hôpitaux publics un retour quasi immédiat à l'équilibre budgétaire, elle met en place une réduction des dépenses de santé par la diminution de l'offre de soins et de fermeture de services hospitaliers.**

**Nous réaffirmons que le déficit de la sécurité sociale est d'abord une conséquence d'un manque de recettes telles les exonérations et la persistance du chômage,**

<p>Le Conseil Régional réuni en Assemblée Plénière, tient à réaffirmer, avec détermination, son attachement au service public de santé en Midi-Pyrénées. Il demande à Madame Bachelot, Ministre de la Santé, ainsi qu'à l'ARS, d'assurer la couverture des besoins sanitaires des populations, en harmonisant proximité, coopération dans le maillage du territoire régional, exigence de qualité et de sécurité. Il demande par conséquent, que soient attribués les moyens financiers et humains indispensables pour répondre aux besoins.</p>
--



## **Objet : Soutien au mouvement social sur les retraites**

Depuis juin dernier, plusieurs millions de personnes se sont mobilisées dans tout le pays, et particulièrement en Midi-Pyrénées, contre le projet de loi sur les retraites porté par le gouvernement, exigeant son abandon et l'ouverture de véritables négociations sur une réforme alternative garantissant cette conquête sociale fondamentale qu'est la retraite à 60 ans, à taux plein

En refusant toute discussion avec les organisations syndicales et en écourtant brutalement les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat, le Gouvernement a heurté profondément le pays et fait la démonstration publique de son incapacité à mener publiquement dans une démarche démocratique et concertée, le débat sur une réforme structurante pour nos avenir.

Pire, quand 70% de nos concitoyens ont, sondage après sondage, exprimé leur désaveu de cette politique et leur soutien aux revendications du mouvement social, il vient d'imposer par la force une loi qui va faire de la France le pays le plus régressif de l'Union européenne en la matière.

La loi adoptée dans ces conditions n'a pas de légitimité dans le pays. Les Français attendent une réforme juste de leur système de retraites bâtie sur une répartition des richesses instaurant la mise à contribution réelle des revenus du capital.

**La région Midi-Pyrénées, réunie en Assemblée Plénière, tient à rappeler sa pleine solidarité au mouvement social. Elle constate que le texte gouvernemental ne résoudra aucun des problèmes auxquels il est censé apporter réponse. Elle demande en conséquence au Président de la République de ne pas le promulguer, afin que puissent s'ouvrir immédiatement de véritables négociations avec les organisations syndicales.**



## **Objet : Versement transport**

Le transport régional est l'une des compétences majeures des Régions. Depuis la Régionalisation des TER, la Région Midi-Pyrénées a reconstruit un service public de transports collectifs ferré. En investissant dans le développement des dessertes, passant de 150 à 356 en 10 ans et dans la rénovation du matériel, 70 automoteurs AGC neuf livrés pendant la même période, nous avons répondu à des besoins majeurs de déplacement de nos concitoyens. Aujourd'hui 12 millions de voyages sont effectués par an contre 5 millions il y a dix ans.

Le plan rail vient conforter cet effort de la Région, en remettant à niveau 500 kilomètres de voies et en modernisant un réseau qui avait été abandonné.

Cette politique en faveur du transport collectif poursuit trois ambitions principales :

- Une ambition sociale : offrir à tous, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, familles des moyens de déplacements à un prix attractif. C'est pour cela que nous avons mis en place une politique sociale diversifiée de tarification, que nous voulons améliorer.
- Une ambition d'aménagement du territoire : en rénovant et modernisant le réseau ferré nous permettons à des territoires d'être mieux reliés à la métropole régionale et à des bassins de vie et d'emploi de bénéficier de transports collectifs performants. Notre décision de travailler avec les autres collectivités, à l'intermodalité et à la complémentarité des modes de transports, va participer à construire dans notre Région un maillage de transport collectif dont l'effet sera sensible pour chaque territoire.
- Une ambition de développement durable et environnementale : L'investissement dans le matériel, les services et sur le réseau vise à pérenniser un système ferroviaire en Région pour plusieurs décennies. Le transport ferré TER est deux fois plus efficace que la voiture concernant les émissions de gaz à effet de serre.

La Région Midi-Pyrénées a réaffirmé sa volonté de poursuivre sa politique en matière de transports. Continuer à l'assumer nécessite de pouvoir disposer de moyens financiers suffisants tant en investissement qu'en fonctionnement.

Tout nouveau développement de l'offre ferroviaire est entièrement supporté par le budget de la Région, sans compensation de l'Etat. Or les transferts de nouvelles charges non compensées qui se multiplient et le gel des dotations, décidé par le gouvernement pour 3 ans vont entraîner une diminution des ressources pour le secteur des transports. La dynamique engagée risque d'être stoppée et les projets attendus par les territoires compromis.

**Constatant qu'aujourd'hui les Autorités organisatrices de transport urbain et la Région Ile-de-France disposent, avec le Versement Transport d'une ressource qui participe de manière significative (40%) au financement de leur compétence transport, le Conseil régional de Midi-Pyrénées demande à l'Etat de généraliser ce dispositif à l'ensemble du territoire.**

**L'institution d'un Versement Transport régional doit permettre à l'ensemble des régions de disposer d'une ressource propre et pérenne participant à l'équilibre du budget transport. Cette ressource complémentaire aux dotations actuelles permettrait aux Régions de continuer leurs efforts pour développer le transport collectif de voyageurs et de participer ainsi aux objectifs du Grenelle de l'environnement.**



Compte rendu des votes

Liste des rapports par Commission	Décision de la Commission sur conclusions du rapport	Page
<p>10/AP/11.00</p> <p>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 28 JUIN 2010</p>	<p>ADOPTE U,S,E</p> <p><u>POUR</u> : 69 PSR 36 - PRG 11 - Front de gauche 7- EE 15 <u>ABSTENTION</u> : OSONS 22</p>	<p>...</p>
<p>10/AP/11.01</p> <p>DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2011</p>	<p>DONNE ACTE</p>	<p>...</p>
<p>10/AP/11.02</p> <p>ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET RÉGIONAL 2010 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE</p>	<p>ADOPTE U,S,E</p> <p>Après rejet de l'amendement proposé par le groupe EE <u>POUR</u> : 54 PSR 36 - PRG 11 - Front de gauche 7 <u>ABSTENTION</u> : 36 EE 15 - OSONS 21 <u>NPPV</u> : 1 Laurent CUZACQ OSONS</p>	<p>...</p>
<p>10/AP/11.03</p> <p>DECISIONS RECONDUISANT POUR 2011 LE MONTANT DE LA REFACTION DU TAUX DE TIPP EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 84 DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2005</p>	<p>ADOPTE</p> <p><u>POUR</u> : 65 PSR 36 - PRG 11 - EE 15 - OSONS 3 (C. CORREGE, L.CUZACQ, M. DEQUE) <u>CONTRE</u> : 7 Front de gauche <u>ABSTENTION</u> : 19 Osons</p>	<p>...</p>
<p>10/AP/11.04</p> <p>DECISIONS REAJUSTANT POUR 2011 LE MONTANT DU TARIF REGIONAL DE LA TAXE INTERIEURE SUR LA CONSOMMATION EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 94 DE LA LOI DE FINANCES POUR 2010</p>	<p>ADOPTE</p> <p>Après adoption de l'amendement proposé par le groupe EE <u>POUR</u> : 66 PSR 36 - PRG 11 - EE 15 - OSONS 4 (C. CORREGE, L.CUZACQ, JL. RIVIERE, G. TREMEGE) <u>CONTRE</u> : 7 Front de Gauche 7 <u>ABSTENTION</u> : 18 OSONS</p>	<p>...</p>

Compte rendu des votes

Liste des rapports par Commission	Décision de la Commission sur conclusions du rapport	Page
<p>10/AP/11.05</p> <p>PLAN CLIMAT REGIONAL ACTION DE DEVELOPPEMENT DE L'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LES LYCEES DESIGNATION DES LAUREATS A L'APPEL A PROPOSITION POUR LA MISE EN PLACE D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES DANS LES LYCEES PUBLICS APPROBATION DE REDEVANCES</p>	<p>ADOPTE UNANIMITE</p> <p><u>POUR</u> : 88 PSR 36 - PRG 11 - Front de gauche 7 - EE 15 - Osons 10 et Républicains et Territoires 9</p>	<p>...</p>
<p>10/AP/11.06</p> <p>MESURES INTERESSANT LE PERSONNEL</p>	<p>ADOPTE U,S,E</p> <p><u>POUR</u> : 80 PSR 36 - PRG 11 - Front de gauche 7 - EE 15 - Osons 2 (JC LUCHE, AS MONESTIER) Républicains et Territoires 9 <u>ABSTENTION</u> : 8 Osons</p>	<p>...</p>
<p>10/AP/11.07</p> <p>COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE LA DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA CONCLUSION DES MARCHES ET AVENANTS</p>	<p>DONNE ACTE</p>	<p>...</p>
<p>10/AP/11.08</p> <p>COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DE LA DELEGATION AU PRESIDENT POUR INTENTER AU NOM DE LA REGION LES ACTIONS EN JUSTICE ET DEFENDRE LA REGION DANS LES ACTIONS INTENTEES CONTRE ELLE.</p>	<p>DONNE ACTE</p>	<p>...</p>
<p>1er VOEU</p> <p>OBJET : MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE SANTE DE QUALITE ET SAUVEGARDE DES HOPITAUX DE PROXIMITE</p>	<p>ADOPTE</p>	
<p>2ème VOEU</p> <p>OBJET : SOUTIEN AU MOUVEMENT SOCIAL SUR LES RETRAITES</p>	<p>ADOPTE</p>	

## Compte rendu des votes

Liste des rapports par Commission	Décision de la Commission sur conclusions du rapport	Page
3ème VOEU OBJET : VŒU SUR LE VERSEMENT TRANSPORT	ADOPTÉ	
4ème VOEU OBJET : GARANTIR LA TRANSPARENCE ET LA PLURALITE SYNDICALE AU SEIN DU CENTRE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE L'ECONOMIE LAITIERE (CNIEL)	ADOPTÉ	
5ème VOEU OBJET : ETUDES PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CENTRALES	VOEU RETIRE PAR SON AUTEUR EN SEANCE COMPTE TENU DE LA PROPOSITION DU PRESIDENT	
6ème VOEU <u>OBJET : CARRIÈRE DE MONTMAURIN</u>	ADOPTÉ	